



Assemblée générale

Distr. limitée
7 mai 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Projet de décision présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Conditions de voyage par avion

L'Assemblée générale :

a) Prend note du rapport du Secrétaire général sur les conditions de voyage par avion¹ et du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²;

b) Prie le Secrétaire général de soumettre son rapport sur les conditions de voyage par avion à l'Assemblée générale tous les deux ans.

¹ A/57/485.

² A/C.5/57/SR.39.

